
Contractuels de l'Éducation Nationale, Joyeux Noël ! ... Et n'oubliez pas de pointer !

Pourquoi cette action ?

Pour dénoncer les contrats précaires de l'Éducation Nationale.

En effet, il est de coutume que les contrats des remplaçants des personnels administratifs dans l'éducation nationale n'incluent pas les vacances.

Ainsi, quelqu'un peut travailler toute l'année sur un même poste, mais en voyant son contrat prendre fin à la veille des vacances et être renouvelé à chaque rentrée.

L'institution assume tout à fait cela, et nous répond que ces contractuels sont quand même payés pendant leurs vacances puisqu'ils touchent le chômage.

Nous sommes révoltés par cet état de fait !

Nous refusons :

► l'aterrance des contrats courts avec des périodes de chômage qui engendre des difficultés sociales très pénibles pour ces contractuels.

► les indemnités de chômage, qui ne sont pas là pour payer les congés forcés que l'employeur refuse d'assumer.

Nous demandons que :

► l'éducation nationale assure le remplacement de ses salariés à hauteur des besoins afin de permettre un fonctionnement correct des établissements.

(Ne pas jeter sur la voie publique)